

Mesdames et messieurs les directeurs d'école,

Vous êtes des acteurs essentiels de notre école primaire. Vous et vos prédécesseurs en avez façonné l'histoire et vous êtes son avenir. En effet, la dimension locale de notre école que vous portez auprès des municipalités et des familles est essentielle pour mener à bien notre mission d'élévation générale du niveau et de justice sociale sur tous les territoires de la République.

Depuis mon arrivée, j'ai clairement indiqué que l'école primaire était la priorité du Gouvernement tant sur le plan pédagogique que sur le plan budgétaire, avec des créations de postes à chaque rentrée en dépit de la baisse démographique. Nous créons 2 300 postes à la rentrée prochaine alors qu'il y aura 60 000 élèves de moins.

L'objectif est clair : donner à tous les élèves l'essentiel pour leur réussite future : la solide maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui). Grâce à votre engagement, nous avons aussi réussi à mener une ambitieuse politique sociale en dédoublant les classes de CP et de CE1 en Rep et Rep+. À la rentrée prochaine, cela représentera 300 000 élèves qui peuvent ainsi commencer l'apprentissage des savoirs fondamentaux en bénéficiant d'un suivi renforcé. J'ai aussi pris l'engagement d'une amélioration du taux d'encadrement à l'école primaire dans chaque département de France et à chaque rentrée de 2017 à 2022.

Chaque jour, dans vos écoles, vous êtes confrontés à des réalités diverses qui appellent des solutions variées. C'est pourquoi, nous tenons à vous donner les outils nécessaires pour agir au plus près des besoins de vos élèves et de vos territoires.

La loi pour une École de la confiance est conçue pour cela. La mesure la plus emblématique est l'instruction obligatoire à trois ans qui met l'accent sur l'école maternelle, essentielle pour que nos élèves commencent bien leur parcours d'enfant et d'élève. C'est pourquoi, j'ai été très surpris de lire ou d'entendre ces derniers jours qu'une quelconque menace pesait sur l'école maternelle. C'est tout le contraire qui se met en place avec une attention particulière portée au cours des prochaines années à la formation et aux taux d'encadrement.

De la même façon, d'autres mesures de la loi ont été caricaturées ou ont donné lieu à des erreurs d'interprétation. C'est le cas de l'établissement des savoirs fondamentaux qui correspond à une idée ancienne de lien accentué entre l'école et le collège, déjà expérimentée avec succès dans plusieurs territoires. Ce dispositif n'est qu'un outil supplémentaire pour ceux qui le désireront. J'ai clairement indiqué à l'Assemblée nationale que le dispositif sera fondé sur le volontariat. Nous le préciserons encore à l'occasion du passage au Sénat.

J'entends les interrogations sur les modalités de création de cet établissement. Les discussions qui ont commencé avec les organisations syndicales, ainsi que les débats à venir devant le Sénat, vont nous permettre de préciser les choses et d'apporter de solides garanties sur trois points :

- la procédure d'abord. Nous souhaitons en effet que les modalités de création d'un EPLESF soient similaires à la procédure utilisée pour déterminer les rythmes scolaires de vos écoles. **L'accord de la municipalité et du conseil d'école sera donc une condition nécessaire à la réalisation du projet ;**
- ensuite, sur le nombre d'implantations scolaires : le projet n'imposera jamais le regroupement des écoles sur un site unique ;
- enfin, sur le statut des directeurs d'école : je tiens à apporter toute garantie quant au maintien de la fonction de directeur d'école. Il n'est pas envisageable qu'une école n'ait pas un responsable local, interlocuteur naturel des parents et de la commune. J'ajoute que nous souhaitons justement avancer par le dialogue social vers une plus grande reconnaissance du rôle de la directrice et du directeur d'école.

Sur tous ces points, vos inspecteurs vous apporteront toutes les clarifications que vous souhaitez.

De manière générale, notre unité et notre engagement commun en vue d'un même but, la réussite des élèves, sont essentiels pour notre pays.

Avec toute ma confiance.

Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse